



FORMATION : Rien ne va , mais rien ne bouge !

Dans un contexte de discussions fermées et malgré un ordre du jour inadapté au temps consacré par la DG à ce groupe de travail, l'alliance CFDT-CFTC Finances publiques a abordé chaque point et revendiqué des améliorations indispensables.

Formation initiale

La DG refuse toute réforme d'ampleur malgré un bilan plus que mitigé.

Le point essentiel portait sur le bilan des formations initiales renouvelées de chaque parcours A, LEP/LA, B et C. La Direction en a profité pour rappeler ses axes fondateurs ("professionnalisation", réduction de la durée de la formation, caractère probatoire de la formation pratique et modification des règles d'affectation des stagiaires).

Bien que les résultats des évaluations de ces formations soient pour le moins mitigés, et même si la Direction concède certaines réserves (notamment en contrôle fiscal), le résultat pour la Direction est sans appel et sans discussion : il n'y aura pas de refonte globale ! Les objectifs, la structure et la durée resteront inchangés... seuls des ajustements sont à l'étude.

Après avoir regretté l'impossibilité de faire bouger les lignes sur l'architecture des formations, ce qui rend quasiment impossible toute amélioration substantielle, l'alliance CFDT-CFTC Finances publiques a souhaité connaître les pistes d'amélioration envisagées.

La Direction n'a apporté aucune réponse et nous a simplement renvoyé à janvier 2022 pour plus de précisions !

Malgré le refus par la DG d'une véritable réforme des formations initiales, l'alliance CFDT-CFTC Finances Publiques porte ses revendications pour améliorer les différents dispositifs actuels :

- Pour les inspecteurs et les contrôleurs, nous demandons à positionner, dans la formation socle, des prérequis techniques nécessaires aux blocs fonctionnels dont les contenus sont les plus denses,
- Pour les inspecteurs stagiaires, nous demandons l'allongement de la durée de la formation pratique. Elle est actuellement bien trop courte et, par ailleurs, mal positionnée pendant l'été,

- Pour les lauréats de l'examen professionnel (EP) et les promus par listes d'aptitude (LA) nous demandons la possibilité à l'issue de la formation théorique de réaliser une formation pratique afin qu'ils consolident leurs compétences sans subir immédiatement la pression de la prise de poste,
- Pour les agents administratifs, nous demandons une rénovation de la formation, plus spécifique à ce public qui leur permettrait d'appréhender les missions et les enjeux de la DGFiP, mais également d'acquérir un minimum de compétences techniques sur leur premier métier avant leur prise de poste.

La direction générale ne s'est pas prononcée sur nos propositions et nous a renvoyé à des discussions ultérieures. Elle a néanmoins ouvert la porte à d'autres sujets qui pourraient avoir de grandes implications sur la formation, mais qui ne sont pour l'heure qu'au stade exploratoire.

Il a été évoqué entre autre :

- la possibilité de différencier les durées des blocs fonctionnels, notamment celui du bloc contrôle fiscal,
- l'éventualité, en formation initiale, d'aller au-delà des capacités d'accueil de l'ENFiP grâce à des solutions numériques qui restent à imaginer,
- l'alternance entre la formation pratique et théorique en un même lieu et dans le même temps grâce aux formations à distance,
- la possibilité d'échanges de stagiaires au sein des différentes écoles de services public (au-delà de la sphère du ministère des finances).

Mais tous ces sujets ne sont aujourd'hui qu'au stade de la réflexion : certains n'ont été évoqués qu'à l'oral, d'autres comme hypothèses à plus ou moins long terme, et d'autres comme devant être traités lors de prochaines échéances en 2022 (la problématique de la volumétrie des stagiaires pouvant se poser dès septembre 2022).

L'alliance CFDT-CFTC ne manquera pas de rappeler l'engagement pris par la DG d'ouvrir des discussions sur les évolutions nécessaires des formations initiales au regard d'un bilan insatisfaisant.

Relancer et repenser la formation professionnelle continue

La relance de la formation continue suite à la crise sanitaire était aussi à l'ordre du jour.

L'alliance CFDT-CFTC Finances publiques a insisté dans sa déclaration liminaire et au cours des débats sur la nécessité de reconstituer un vivier de professionnel associés, et de trouver des moyens de valoriser cette fonction indispensable pour la formation continue.

Elle a également abordé les difficultés rencontrées par la mission formation continue face aux suppressions massives d'emplois et aux nombreux départs à la retraite d'agents expérimentés.

L'alliance CFDT-CFTC Finances publiques a insisté sur la nécessité d'avoir une approche globale des parcours de formations, c'est à dire associer des contenus à un calendrier progressif d'acquisition de compétences tout au long du parcours professionnel des agents.

Il faut sortir d'une logique du stage pour généraliser des parcours cohérents composés de modules s'articulant entre eux.

La formation ce n'est pas qu'un contenu ; c'est le bon contenu au bon moment dans un parcours de carrière pensé et non subi.

La DG reste floue sur ses intentions en matière de généralisation de la formation à distance.

Tout au long de cette réunion, la Direction a donné à entendre des messages « rassurants » sur l'importance du présentiel et des positions dogmatiques sur le distanciel, avec des propos tels que : « toutes les autres administrations le font, on ne peut pas rester à côté ! ».

La délégation CFDT-CFTC a rappelé que les outils numériques trouvent toute leur place dans la formation à la seule condition qu'ils apportent une réelle plus-value par rapport à l'existant.

Stagiaires en distanciel et évaluation

En marge des sujets abordés, l'alliance CFDT-CFTC Finances publiques a demandé que l'ensemble des stagiaires distanciels puissent passer leur épreuve sommative dans leur direction de résidence plutôt que de se déplacer en établissement de formation.

La Direction est restée sur une position très restrictive, en répondant que chaque demande serait analysée et que les décisions seraient prises au cas par cas en fonction des difficultés rencontrées pour le déplacement.

L'alliance CFDT-CFTC sera très attentive à ce que les stagiaires en distanciel ne subissent pas des contraintes supplémentaires inutiles et nuisibles à leurs résultats.